



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.^r : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP.^r : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demandé de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

| ARRIVÉES A | | | | | | | | | | CAHORS | | MONTAUBAN | | TOULOUSE |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ARRIVÉES | DÉPARTS | LIBOS | VILLENEUVE | AGEN | BERGERAC | BORDEAUX | PÉRIGUEUX | PARIS | Arrivées | Dép. pr Montaub. | Arrivées | Dép. pr Cahors | Dép. pr Toulouse | (Arrivée). |
| 10 ^h 25 ^m matin. | 6 ^h 35 ^m matin. | 8 ^h 12 ^m m. | 9 ^h 22 ^m m. | 9 ^h 40 ^m m. | Midi 18 ^m | 3 ^h 51 ^m s. | Midi 36 ^m | 11 ^h 46 ^m s. | 9 ^h 51 ^m m. | 4 ^h 45 ^m m. | 7 ^h 1 ^m m. | 7 ^h 25 ^m m. | 7 ^h 56 ^m m. | 9 ^h 21 ^m mat. |
| 5 ^h 1 ^h soir. | Midi 55 | 2 ^h 37 s. | 3 ^h 52 s. | 4 ^h 18 s. | 5 ^h 17 s. | 8 ^h 10 | 5 ^h 47 s. | 4 ^h 38 m. | 12 ^h 37 s. | 11 ^h » | 1 ^h » s. | 10 ^h 35 | 1 ^h 15 ^m s. | 2 ^h 45 ^m soir. |
| 10 47 | 5 50 soir. | 7 40 | 9 47 | 10 15 | — | 4 39 m | 11 30 — | 2 49 s. | 6 48 — | 5 25 s. | 7 45 | 4 40 s. | 8 30 — | 9 50 — |

Train de foire : Départ de Libos à 8^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 8 Décembre.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'invalidation des élections de la Corse à la séance de samedi dernier, a donné lieu à l'incident suivant :

M. le président proclame le résultat du scrutin sur l'invalidation des élections de la Corse.

M. le comte de Lanjuinais. — Encore un soufflet donné au peuple, par la majorité.

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. le comte de Lanjuinais. — Je m'honore d'avoir été rappelé à l'ordre pour avoir dit la vérité.

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre avec l'inscription au procès-verbal.

M. le comte de Maillé. — Ce sont des passions politiques qui animent les juges !

M. le président. — Jo vous rappelle à l'ordre.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de plusieurs propositions portant modification du tarif général des douanes en ce qui concerne les céréales. (Un certain nombre de membres de la droite se lèvent et protestent.)

M. le président. — Ah ! je comprends, cela vous est indifférent. (Applaudissements à gauche. Bruits et exclamations à droite.)

M. Albert Duchesne. — Vous n'avez pas le droit de nous attaquer ainsi ; c'est une injure que vous nous adressez.

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre.

Plusieurs membres à droite. — Vous n'avez pas le droit de dire que ces propositions nous sont indifférentes, alors qu'elles sont signées d'un grand nombre d'entre nous.

M. Albert Duchesne, debout et parlant avec animation. — Non, vous n'avez pas le droit de parler ainsi !

M. le président. — M. Duchesne, je vous rappelle à l'ordre avec l'inscription au procès-verbal.

Voix à droite. — Tous ! Tous ! (Bruit.)

M. le président. — Si vous m'y forcez, j'appliquerais les dispositions du règlement qui punissent l'appel aux mouvements tumultueux.

A droite. — Pourquoi ?

M. le président. — Parce qu'il n'est permis à personne de donner le signal de scènes tumultueuses.

Quant aux paroles que j'ai prononcées, elles ont été justifiées par les exclamations parties de vos bancs au moment où je mettais en délibération des propositions sur les céréales.

M. Jolibois. — Vous n'avez pas le droit de traduire nos sentiments.

M. le comte de Maillé. — Vous avez joué sur une équivoque !

M. le président. — Je n'ai nullement joué sur une équivoque ! J'ai été très étonné d'entendre les exclamations qui ont accueilli l'énoncé de la proposition.

M. Levert. — Vous n'avez pas le droit de les interpréter.

M. le président. — J'en appelle à toute la Chambre.

M. Duchesne proteste contre le rappel à l'ordre qui lui a été infligé.

M. le président. — Le rappel à l'ordre est maintenu.

SÉNAT

Séance du 7 décembre 1885.

LA PROCÉDURE DU DIVORCE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi, relatif à la procédure en matière de divorce.

M. de Gavardie se plaint que l'on facilite cette procédure et proteste contre ce qu'il appelle la « liberté illimitée du mal ».

L'article premier du projet modifie l'article 234 et 251 et l'article 307 du Code civil.

Les articles 234 à 237 sont adoptés.

M. Griffe, sur l'article 238, demande que l'ordonnance du président du tribunal qui constate la non-conciliation et règle les mesures provisoires, puisse en être déferée au tribunal même et non à la cour, comme le veut la commission.

L'amendement Griffe est rejeté.

M. Griffe demande la suppression du paragraphe troisième qui dit que « l'ordonnance

Philippe, lui, ne songeait qu'au moyen de s'enfuir. Il était fort désagréable d'être transporté à la Havane, pour être obligé ensuite de revenir aux États-Unis. Le mieux, selon lui, consistait tout simplement à sauter par dessus bord et à gagner la rive à la nage.

La brume intense qui jetait un voile gris et presque impénétrable sur les flots devait, selon lui, rendre ce projet facile à exécuter. Maintenant, épuisés de fatigue comme ils l'étaient tous les deux, seraient-ils assez forts nageurs pour franchir une nappe d'eau considérable ? Là était toute la question, car là était tout le danger.

— Quand le bateau eut bien pesé le pour et le contre de son plan, il se pencha vers Cavalie et le toucha légèrement du doigt.

— Que me veux-tu, ami ? demanda celui-ci d'une voix brisée.

— Est-ce que tu souffrirais, Robert ? dit Philippe frappé de l'expression navrée de son ami.

— Ah ! Je pense à cette pauvre femme !

— Crois-tu donc que ce sinistre coquin oserait.

— Je crois et je redoute tout. Pense à cette infortunée liée pour la vie à ce misérable ! Pense à cette jeunesse, à cette beauté, livrée sans défense à la cruauté froide d'un pareil mari. Comment a-t-on pu la sacrifier ainsi ? Comment n'a-t-on pas reculé devant une telle ironie de la destinée ? Ce monstre glacial et cynique est le maître de cette merveilleuse créature ! Songe à tout cela, et dis-moi si je n'ai pas raison de la plaindre du plus profond de mon cœur.

M. de Montjoie avait écouté son ami, d'abord avec étonnement, ensuite avec émotion. Quand il eut terminé, il le regarda bien en face, et ho-

rendue par le juge de la résidence de l'époux demandeur sur la garde provisoire des enfants, et sur la remise des effets personnel est exécutoire par provision et susceptible d'appel, dans les délais fixés par l'article 809 du code de procédure. »

M. Labiche dit que la commission consent à introduire certaines modifications dans ce paragraphe.

Le renvoi à la commission est prononcé.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE LA VENDEE.

M. de La Bassetière, monarchiste, est élu par 44,060 voix, contre M. Bienvenu, républicain, qui en a obtenu 33,264.

BRUITS DE DÉMISSION

Le Rappel. — Plusieurs journaux ont enregistré des bruits de démission du ministre de la marine. Ces bruits ne sont pas fondés. Ce qui a pu y donner naissance, c'est qu'une discussion assez vive s'est élevée jeudi dernier au conseil de cabinet, entre l'amiral Galiber et ses collègues, au sujet de la déposition de l'amiral Duperré devant la commission des crédits du Tonkin à la Chambre.

M. de Freycinet, interprète de plusieurs membres du cabinet, a fait observer qu'il était singulièrement étonnant de voir un officier supérieur en activité, convoqué devant une commission parlementaire pour fournir des renseignements techniques, se livrer à une critique très vive de la politique générale du gouvernement en matière coloniale.

D'autres ministres, insistant sur ces observations, ont ajouté qu'on aurait pu éviter cet incident, ainsi que celui provoqué par les déclarations du général Brière de l'Isle, si l'on avait rappelé leurs devoirs à ce dernier et à l'amiral Duperré.

L'amiral Galiber, se considérant comme personnellement mis en cause à dit que, s'il y avait des coupables, la sanction ne pouvait atteindre que le ministre même qui couvrait ses subordonnés et qu'en ce cas il n'avait qu'à se démettre de ses fonctions ministérielles.

Le président du conseil a répliqué qu'il ne s'agissait de rien de pareil et que, quelle que fût la légitimité des observations formulées, elles ne pouvaient avoir pour conséquence la retraite de l'amiral Galiber.

L'incident a été clos sur cette déclaration et n'a pas eu d'autres suites. L'amiral Galiber, en effet, assista à la réunion de samedi, au conseil des ministres.

chant la tête comme un homme qui fait une découverte peu agréable :

— Diable ! diable ! diable ! diable ! prononçait-il trois fois avec une intonation différente. Dis donc Robert ?

— Quoi ?

— Veux-tu que je t'apprenne une chose ?

— Je ne comprends pas.

— Tu vas me comprendre.

Eh bien ; tu es amoureux de madame Bradford.

— Amoureux d'Amine, moi !

— Amine !... Déjà !... Je me trompe. Tu n'es pas amoureux d'elle... Tu l'aimes.

— Philippe !...

— Oh !... tu ne le savais peut-être pas ; moi je le sais et je te fais part de ma découverte.

— Tais-toi, tais-toi !

— Non, pardieu ! je ne me tairai pas ! J'ai des choses trop bonnes à dire pour garder le silence.

Le baron regarda devant lui ; on feignait de ne pas les surveiller. Seulement, un homme enveloppé d'un manteau, la tête couverte de ce large chapeau de feutre mou qui a été pendant la guerre la coiffure spéciale des deux armées du Nord et du Sud, se tenait debout contre le bastin-gage ; de temps en temps, un matelot s'approchait de lui et lui demandait ses ordres.

— Écoute-moi, reprit Philippe en se rapprochant encore plus de son ami.

— Parle...

— Non, plus près... plus près... là, très bien. Sais-tu ce que nous allons faire ? Nous allons prendre un bain, ou pour mieux dire, nous allons nous jeter à l'eau ; le brouillard est épais ; du diable si en cinq brassées nous ne sommes pas hors

Le colonel Herbinger.

L'Intransigeant publie la lettre suivante adressée à son rédacteur en chef :

Marseille, 4 décembre 1885.

Monsieur le député,

Quand le colonel Herbinger a été envoyé au Tonkin, il est venu de Toulon pour me serrer la main.

Il a déjeuné chez moi en compagnie du capitaine Avril, retraité, habitant 61, rue Saint-Savournin.

En prenant le café, le colonel Herbinger a refusé du cognac, en disant : « Je ne prends plus d'alcool et je ne fume presque plus », ce dont je le félicitai.

Quand il est revenu de Paris, retournant au Tonkin, j'ai été à la gare avec le capitaine Avril.

« Je retourne au Tonkin pour y être jugé, nous dit le colonel ; ici je ne puis rien dire ; j'ai promis de me taire. »

Je lui demandai s'il était certain du résultat favorable de son affaire.

Voici sa réponse :

— Mon cher Lebrun, vous me connaissez ?

— Oui, lui dis-je.

— Eh bien ! je me serais brûlé la cervelle pendant la retraite, si j'avais été coupable. J'ai plus de preuves qu'il n'en faut pour me tirer d'affaire honorablement.

J'ai cru utile de faire connaître ces faits, au moment où une si grave accusation est portée par le général Brière de l'Isle contre l'un des officiers les plus distingués de notre armée.

Recevez, monsieur le député, mes salutations.

LEBRUN, capitaine en retraite, Chemin d'Endoume, 70, à Marseille.

Le Comte de Paris a fait célébrer, ce matin, à l'église Saint-François-Xavier, un service religieux pour le repos de l'âme du roi d'Espagne. Les princes et les princesses de la famille d'Orléans y assistaient ainsi que les sénateurs et les députés des droites.

M. de Lesseps. — M. de Lesseps a fait lundi, une chute de cheval, il a été légèrement blessé au visage, mais l'accident est sans gravité.

d'atteinte.

Robert se souleva à moitié sur le banc où il était assis et jeta un regard derrière lui.

En effet le brouillard était si dense qu'on eut cru pouvoir le couper au couteau.

— Quel charmant compagnon tu es, ami, dit-il. J'étais là à me décourager... tu me rends la force et l'espérance.

— Tu me feras des compliments plus tard. Occupons-nous de fausser compagnie à nos gardiens.

Robert inspectait le brick. Les matelots causaient à droite et à gauche, celui-ci dans les haubans, celui-là à cheval sur le beaupré.

Le jeune marin voulut choisir le moment précis. Il se pencha vers Philippe.

— Quand je crierai en avant ! lui dit-il, jette-toi à l'eau tout de suite.

Philippe paraissait préoccupé. Ce fut distraitemment qu'il répondit :

Bien... très bien...

— Qu'est-ce que tu regardes donc là-bas, avec tant d'attention ?

— Est-ce que tu n'aperçois pas une ombre qui flotte sur le flûve ?

— Attends oui, oui...

— Je ne sais pas si je me trompe, mais il me semble que c'est une yole qui a dérapé du quai en même temps que nous.

— Peu importe... Ne nous occupons que de fuir.

— Tu as raison...

Une ou deux minutes s'écoulèrent, puis deux minutes encore.

Le Brick filait silencieusement, traversant la brume. On entendait le commandement monotone

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

8

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

V

AMINE

Ils obéirent. On les fit descendre dans la rue, puis se diriger vers le fleuve. Évidemment, les dispositions avaient changé. Au lieu de les envoyer le lendemain hors du territoire américain, on comptait se débarrasser d'eux la nuit même.

Leurs prévisions ne furent pas trompées.

Un brich les reçut, et un commandant leur signifia qu'il devait les transporter à bord de l'*Intrépide*, frégate française qui croisait en vue des côtes, à l'embouchure du Mississippi.

La nuit était sombre. Pourtant, Philippe aperçut très-distinctement une petite yole, qui démarrait en même temps qu'eux et descendait également le cours du fleuve.

Robert, lui, ne voyait rien, ne regardait rien. Assis à l'arrière du brick, il se demandait si le misérable Bradford ne ferait pas payer cher à sa femme l'aide qu'elle leur avait apportée.

EN ESPAGNE

L'autorité militaire a pris de grandes précautions dans la province de Guipuscoa.

LA GUERRE EN ORIENT

Mauvaise humeur de la Russie. — On considère comme inévitable un conflit entre la Russie et l'Autriche.

Dans les cercles, on dit que deux ou trois corps d'armée sont concentrés dans le Sud.

Dans une réunion générale et à laquelle assistaient M. le comte Ignatieff, et le général Tcherniaïeff, la Société slave de bienfaisance a adopté par acclamation les mesures tendant à venir en aide aux victimes de la guerre bulgare-serbe.

Le général Durnovo a donné lecture d'un récent ordre du jour de l'empereur, concernant les troupes bulgares, et a fait ressortir que les paroles du tzar ouvraient une nouvelle ère pour la Russie.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Tous les membres du Conseil sont présents à l'exception de MM. Relhié, Rouquette, Lebouf et Lacroix.

M. le maire expose au Conseil qu'il y a lieu de faire réapprouver le tarif des droits de place pour le remettre en adjudication à partir du 1er janvier prochain.

M. Delpech propose de mettre ce droit de place en régie.

Sur l'observation de M. le maire, on ajourne la discussion de cette question jusqu'après l'approbation du tarif.

Le Conseil décide d'abord, d'après la proposition de M. le maire, que le nouveau tarif sera approuvé pour cinq ans.

M. Lézéret demande que le tarif des droits de place soit effectué dans les bureaux d'octroi. — Adopté.

du capitaine qui ordonnait la manœuvre, très délicate, à cause des canonnières fédérales qui croisaient dans le fleuve.

Robert s'accroupit sur le banc.

— Attention ! murmura-t-il.

La yole qui les suivait avait disparu.

L'homme au manteau fit un brusque mouvement qui découvrit le canon d'un fusil entre ses jambes.

— Diable ! ça se corse, pensa Philippe.

Robert portait les yeux ailleurs. Il guettait le moment favorable à l'exécution de leur dessein.

M. le maire donne lecture des légères modifications apportées au tarif. Elles sont adoptées par le Conseil.

M. Mazières expose la difficulté d'établir les droits pour les ateliers de corderie.

M. Delpech renouvelle sa proposition de mettre les droits de place en régie.

Divers membres font observer qu'il faudrait créer un personnel pour ce service.

M. Delpech insiste sur sa proposition qui est mise aux voix et n'est pas adoptée.

M. Miffre, docteur en médecine à Puyrac, a reçu une médaille d'argent pour avoir contribué à la propagation de la vaccine en 1884.

Le bataillon du 7^e de ligne détaché en Algérie, a été transféré de Tebessa à Djidjelli.

Le bureau télégraphique récemment créé à St-Géry, sera ouvert le 10 décembre courant, à la correspondance officielle et privée.

École navale. — Les candidats au concours pour l'admission à l'École navale, en 1886, devront se faire inscrire, du 1^{er} avril prochain au 25 du dit mois, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur parents ou de celui où ils poursuivront leurs études.

Le régiment est déposé à la préfecture et aux sous-préfectures, où il en sera donné communication, sans déplacement, aux personnes qui en feront la demande.

Les demandes de bourse, demi-bourse, trousseau et demi-trousseau devront être adressées au ministère de la marine et remises, au moment de l'inscription C. A. A., avant le 25 avril, au préfet chargé de l'inscription.

M. Jules Combarieu, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée de Cahors, vient de passer avec succès le premier examen de baccalauréat devant la Faculté de droit de Toulouse.

Monseigneur l'Evêque a nommé un vicaire à la paroisse de Vire pour aider le vénérable curé qui est âgé de 91 ans au moins.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Incendie. — Le 30 novembre dernier, vers 10 heures 1/4 du soir, la boulangerie appartenant à M. Juffreau, dit Mathaly, près du pont suspendu de Puy-l'Evêque a été la proie des flammes.

Grâce aux prompts secours ; on a pu sortir le trieur ainsi que la hoche à pain et quelques sacs ; tous les autres objets ont été consumés ; entr'autres un beau tamis contenant trois balles de farine concentrée qui a fait explosion avec deux

Heureusement, la blessure n'était pas grave. La balle avait seulement percé l'avant-bras, sans même effleurer l'épaule.

— Accroche-toi bien, dit Philippe ; ne crains pas de me fatiguer. Je remonte le courant très facilement.

Philippe croyait en effet remonter le courant du fleuve, puisque le brick descendait vers la mer et que tous les deux s'éloignaient du brick.

— C'est étonnant que le courant est peu rapide ! pensait le baron.

— C'est étonnant que le courant est peu rapide ! pensait le baron.

— Vive-Dieu ! est-ce que nous allons mourir là, comme des chiens ? pensa Philippe.

— Le brick était loin. Ils étaient perdus au milieu de l'immensité de ce fleuve vaste comme une mer.

— Lâche-moi, Philippe, dit-il... lâche-moi... tu peux te sauver seul... moi, je te perds...

Le baron sentait des frissonnements le prendre de la tête aux pieds. On se dirigeait ? Il battait l'eau déjà ; sa tête enfonçait par instants.

— Nous mourrions ici tous les deux, ami Robert, pensa-t-il, ou nous nous sauverons tous les deux.

Trois minutes, trois siècles se passèrent ainsi.

détonnations formidables ; alors tous les assistants ont été pris de panique, mais ils sont bientôt revenus et grâce à leur dévouement et au péril de leur vie, on a pu sauver la maison d'habitation qui était contigue, ainsi que d'autres maisons voisines.

Accident. — Vendredi soir, le domestique de M. Labrou, meunier au moulin de Lacroze, commune de Vire, canton de Puy-l'Evêque, s'est noyé dans le Lot en allant puiser de l'eau pour faire boire ses chevaux.

La foire de Puy-l'Evêque a été belle pour la saison. Il y avait plusieurs paires de bœufs gras qui se sont vendus à des prix assez élevés, ainsi que les bœufs d'attelage.

Le blé se vendait de 13 à 14 fr. les 80 litres ; le maïs de 7 fr. 50 à 9 fr.

Il y avait quelques oies grasses qui se sont vendues de 70 à 75 centimes la livre, poids vif.

A la foire de Duravel qui se tenait samedi, il s'est fait beaucoup d'affaires sur le détail.

Caisse nationale postale d'épargne

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois d'octobre.

Table with 3 columns: Category, Number of deposits, Amount.

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de novembre.

Table with 3 columns: Category, Number of deposits, Amount.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes, BOURSEUL.

CATASTROPHE DE CHANCELADE

Les travaux de forage entrepris par la maison Lipman marchent avec une grande lenteur. On est parvenu à 46 mètres de profondeur.

La fumée à odeur de sapin qui était apparue

Philippe allait couler, entraînant avec lui dans l'abîme son précieux fardeau, quand une voix bien connue retentit près de lui :

— Philippe ! — Hein ?... la voix de François ! — Philippe !... — François... au sec... au secours... râlait le malheureux jeune homme.

Deux mains vigoureuses le saisirent à la ceinture, pendant que deux autres mains, solides comme des crampons de fer, enlevaient de l'eau Robert évanoui.

— Sauvés ! s'écria François !

Car c'était lui, en effet, lui et Simon Dudley, qui, depuis le départ les suivaient dans une yole. Le vieil Alsacien, au moment de s'éloigner, d'après l'ordre de son maître, avait assisté de loin à l'arrestation.

Il avait trempé son mouchoir dans l'eau du fleuve et bandé la plaie. Pendant ce temps-là, la yole continuait à filer. Mais alors seulement Philippe comprit pourquoi, à son grand étonnement, il avait nagé avec tant de facilité.

Albert Delpit.

il y a trois semaines, et qui avait fait croire que les carriers ensevelis étaient encore vivants, a reparu samedi. Elle sortait par toutes les crevasses.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Mam'zelle Nitouche

Opérette en 4 actes de Millaud ; musique de Hervé.

Mam'zelle Nitouche est une jeune pensionnaire. Au couvent des Hirondelles, elle est toute confite en dévotion — devant ses maîtresses ; mais quand elle n'a plus à redouter la surveillance de ces dames, on la voit moins scrupuleuse.

Organiste du couvent, il apprend à ses jolies élèves les chants sacrés. Puis, lorsqu'il est dans sa chambre, il occupe ses loisirs à composer des morceaux mondains. Un opéra comique, dont il est l'auteur, va même être joué dans la semaine.

Toutefois, au moment où il répétait avec le premier rôle « la scène du 3^e acte », — c'est-à-dire pendant qu'il était aux pieds de Corinne, l'actrice étoile, — voilà qu'un coup de pied, quelque part vigoureusement appliqué par un commandant de dragons, vient l'arracher brusquement à son doux entretien.

Floridor décampe avec toute l'agilité que lui donne la crainte d'une répétition gratuite et obligatoire.

Le chef d'escadron, ou commandant, ou major — comme vous voudrez — est marié à une dame saison d'hiver et qui, de plus, est affligée d'une surdité désespérante. C'est d'ailleurs ce qui l'a déterminé à donner un coup de canif au contrat et à courtiser Corinne, Corinne, un cœur d'artichaut.

Le voilà à la recherche de Floridor, son rival. Il va au couvent des Hirondelles. Sa qualité de frère de la supérieure lui permettant de s'introduire dans cet asile de la vertu, il demande à voir l'organiste, dans l'espoir que ses relations avec le monde artistique de la ville le mettront sur la piste de celui qu'il voudrait bien cravacher.

L'organiste, qui s'appelle Célestin pour les religieuses et Floridor comme auteur, se tire de son mieux d'embaras. Il évite la bordée.

Sur ces entrefaites, la supérieure reçoit une lettre de la famille de Denise, autrement dénommée Mam'zelle Nitouche. La jeune fille est rappelée par ses parents qui l'ont fiancée à M. Champêtreux, lieutenant de dragons.

Célestin est chargé de la remettre en bonnes mains.

Coïncidence malencontreuse au possible ! C'est aujourd'hui même qu'a lieu la première de son opéra comique, et il sera sur la route de Paris.

Denise, l'espiègle pensionnaire, sait tout cela. Elle tient absolument à assister à la représentation.

Dans ces conditions, il est aisé de s'entendre. On manque le train.

à l'intérieur des terrés. Aussi le brick remontait le cours du fleuve, tandis que la yole le descendait. Tout s'expliquait.

Cependant, Robert était lentement revenu à lui. Il rouvrit les yeux.

— Que s'est-il passé ? murmura-t-il en voyant ses amis autour de lui.

— Un miracle, ma foi cher ami, s'écria Philippe. Jamais je n'aurais cru que nous nous tire-rions de là.

— Ils vont nous rejoindre... — Ne craignez rien, Cavalier, répondit Simon Dudley. Il n'y a pas le moindre danger. D'abord, la yole est meilleure voilière. Ensuite, nous avons le vent et le courant.

Il fallut expliquer au marin que, contre son idée, ils redescendaient tous les quatre vers la Nouvelle-Orléans. Aussitôt Robert se souleva et jeta un cri de joie :

— Ah ! Dieu soit loué, elle sera sauvée ! — Sauvée ? qui ?

— Votre sœur, Simon. Ce misérable Bradford se vengerait sur elle. Il faut l'arracher de ses mains. Quand j'y devrais mourir !

— Robert, comme tous nos marins, connaissait le cours des grands fleuves américains aussi bien que celui de la Seine et de la Loire. Il prit la barre du gouvernail, pendant que François tendait les voiles sur les indications qu'il lui donnait. Puis la yole, perçant le brouillard, se rapprocha lentement de la rive. Avec vent et marée on devait marcher vite.

ALBERT DELPIT. (A suivre)

Toutefois, Célestin-Floridor ne veut pas permettre à Denise d'aller au théâtre. Il l'enferme dans une chambre d'hôtel.

Précaution inutile. Denise s'échappe, s'introduit sans savoir comment dans le foyer des artistes.

Ici a lieu une nouvelle répétition de « la scène du troisième acte », entre Floridor et Corinne.

Survient le commandant de dragons. Nouveaux coups de pied dans la région des pays-bas.

Corinne se fâche, s'indigne, s'emporte et finalement déclare au directeur du théâtre qu'elle refuse de jouer son rôle, le plus important de la pièce.

Désolation du directeur.

Mais le lieutenant Champlâtreux vient d'avoir, dans les coulisses où elle s'est perdue, un entretien avec Denise qu'il ne connaît pas et dont il n'est pas connu. Il a appris d'elle qu'elle sait par cœur la partition tout entière de l'œuvre de Floridor, son maître de musique.

L'officier fait part au directeur de cette découverte.

Artistes, comparses, auteurs, officiers, direction, chacun et tous ensemble supplient Denise de tenir devant le public le rôle abandonné par Corinne.

Elle finit par s'y résoudre.

La pièce obtient un succès fou. Floridor est rappelé vingt-sept fois.

Pourtant, le major n'a pas perdu de vue son idée « d'arracher les oreilles » à son rival. Il le poursuit sur la scène même, pendant une des nombreuses ovations du public.

A ce moment, une couronne suspendue au plafond depuis d'assez longues années et qui était primitivement destinée à un grand artiste de passage, est abaissée pour venir orner le front triomphant de Floridor.

Or, ce dernier s'étant esquivé à l'instant précis où il allait recevoir cet hommage rendu à son talent, la couronne s'engage au cou du major qui rentre furieux dans les coulisses.

Le lendemain, Floridor et Denise reviennent au couvent.

Le major s'y représente à son tour, suivi de M. Champlâtreux.

Le lieutenant a cru de son devoir d'apprendre à la supérieure qu'il renonce à épouser Mlle Denise.

— Il n'y a pas de mal à cela, dit la supérieure; mademoiselle, de son côté, est décidée à entrer dans les ordres.

La jeune fille, informée de cette rupture, demande à causer avec l'officier, sous prétexte de le « convertir ».

On accepte à condition de les séparer au moyen d'un paravent.

Causerie des deux jeunes gens.

Lucie reconnaît le timbre de voix du lieutenant de dragons qu'elle a rencontré la veille dans les coulisses, à la représentation de l'opéra de Floridor. Elle se souvient qu'il lui a beaucoup plu, qu'elle l'a trouvé « gentil ».

Sans se déconcerter, elle lui demande pourquoi il ne veut plus se marier.

— Mon Dieu ! répond-il, j'en aime une autre.

Et après maintes confidences, ils arrivent à se convaincre mutuellement qu'ils s'aiment sans le savoir, depuis leur court entretien au foyer des artistes.

La conclusion naturelle de toutes ces combinaisons de scènes, est le mariage de Mlle Lucie avec M. Champlâtreux.

Pour résumer en un mot notre critique de la pièce, nous dirons : *Manzelle Nitouche* — abstraction faite du côté moral — est une opérette dont les deux premiers actes sont très ingénieux et très plaisants. Le troisième acte est nul, et le quatrième médiocre.

M. Moreau : un excellent Célestin Floridor.

M. Poutrioux : remarquable dans son rôle de major.

M. Sirois : fort bien dans Champlâtreux.

M. Garnier : un directeur convaincu.

M. Petit : un brigadier nature. Zola l'eût félicité.

M. André : un lieutenant à la gomme.

M^{me} Play : une Denise réussie. A parfaitement tenu son rôle.

M^{me} Laferté : la supérieure du couvent des Hironnelles. C'était bien ça.

M^{me} André : bonne Corinne.

M. le souffleur : un peu trop en voix. (Prière d'en informer M. Hostermann).

LE MAITRE DE CHAPELLE

L'œuvre de Paër a été bien rendue par M. Montfort (Barnabé), M. Moreau (Bénetto) et M^{me} Sirois (Gertrude).

Nous avons tellement usé les formules flatteuses sur le compte de M^{me} Sirois et de M. Montfort, que nous ne savons plus de quels termes nouveaux nous servir. Il vaut bien mieux qu'il en soit ainsi.

Avant de clore, j'émet le vœu suivant : la *Favorite* ayant été jouée, il y a quelques jours, à Montauban, je demande que les cadurciens, mes compatriotes, puissent jouir de cette faveur avant moins d'un mois.

Si M. Hostermann se rend à mon désir, je continuerai à adresser à sa troupe les félicitations qu'elle mérite d'ailleurs si bien.

Dans le cas contraire, je jure de lui dire à lui et à ses artistes les choses les plus désagréables.

P.OULAILLER.

Un concert à Espère.

Dimanche dernier, vers six heures du soir, je me rendais de Cahors à Cahors. Fouetté par le vent, mouillé jusqu'aux os par une pluie battante, je piétinais dans la boue et regrettais de m'être mis en voyage par un temps aussi affreux, lorsque G... mon ami, venant à passer dans son landau, m'offrit une place, que je me gardai bien de refuser. Il était écrit que je ne devais pas arriver.

A peine nous entrons dans le riart Espère, Coquettement perché sur les flancs du coteau, *L'essieu crie et se rompt!*... Nous nous flanquons par terre. Puis, nous filons, heureux de sauver notre peau.

En ce pitoyable état, nous entrons chez Martin, maître d'hôtel, en attendant que notre voiture soit remise en état. Comment tuer le temps?..

Tout à coup, sur une coquette affiche rose, placardée sur le mur blanchi de l'auberge, nous lisons :

Grand concert donné par l'Orphéon d'Espère, la *Lyre de Guyenne, fondée et dirigée par M. Martory, instituteur*. Le programme nous séduisit, et nous nous rendîmes dans une des salles de la mairie où ce premier concert mensuel, devait avoir lieu.

Malgré les mauvais temps, le public était nombreux. Dans la salle, décorée avec goût, resplendissaient sous les feux étincelants, les fraîches toilettes des jeunes et ravissantes *Hespérides*.

Sur la scène, coquettement parée, débutaient, une fort jolie casquette en tête, les orphéonistes d'Espère, jeunes gens du cru, qui nous ont servi avec un brio parfait, deux chœurs exquis : « *Claïrons et tambours, et Bonsoir.* » Nous avons remarqué ensuite huit orphéonistes de Cahors qui étaient venus donner leur appoint à cette fête... Nous n'avons pas à faire leur éloge, on les connaît assez et l'on sait trop à Cahors les compliments qu'ils méritent, disons seulement que peut-être ils se sont surpassés là-bas.

Pour parler tout de suite des solistes, nous avons remarqué la délicate voix de ténor de M. A. Martin, le fils de l'aubergiste qui nous a chanté avec beaucoup de goût : *La favelette captive*, et la charmante bluette : *N'effeuillez pas les roses*.

Après lui, et sur le même rang, le directeur, M. Martory s'est fait entendre avec succès; il faut lui dire ici que nous avons été agréablement surpris nous-mêmes de l'entrain qu'il a su donner à tout le monde, du goût et de l'esprit qu'il a mis à apprendre à ses orphéonistes les morceaux exécutés à cette soirée, et du talent musical et dramatique qu'il a montré dans la façon dont il a dit l'*Appel au combat*.

MM. J. Martin, J. Terry, A. Martin, A. Rouquet, J. Boyssy, J.-B. Delcrois, A. Pons et J.-P. R., nous ont également fait un vil plaisir dans les divers morceaux qu'ils nous ont donnés.

Déclamation, chant, tout a été également parfait. Ajoutons que deux comiques, M. C. et M. R. de Cahors, se sont révélés à nous; ils ont été absolument épouvantés, comme on dit dans une certaine langue. Le félibre cadurcien, si sympathique, M. J.-B. R. nous a débité aussi de forts beaux vers patois comme il a le don d'en faire. Nous avons également applaudi M. B. dans une scène dramatique : *Le lion surpris, ou le siège de Paris*; tout le monde (la salle était comble) a applaudi maintes fois la *Quercynolo*, les *Paysans* et le *Voyage en Chine* que MM. Rollés jeune, Cubaynes, Buffant, Cagnac, Rouquet et ses deux fils, et M. Tardieu ont magistralement exécutés.

Le piano était tenu par M. Martory, qui s'est montré aussi habile accompagnateur qu'excellent chanteur.

Nous nous sommes retirés ravis après un speech des punch, etc. offerts par M. Martin, président et M. Martory à leurs invités de Cahors.

Soirée charmante qui nous a fait trouver la nuit moins noire et Cahors plus sombre et plus maussade, quand nous y sommes enfin rentrés dans notre landeau restauré.

Un Voyageur de commerce.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 3 à 4 heures.)

PROGRAMME DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 1885.

Allégo-militaire X...
Les Diamants de la Couronne (ouverture) Auber.
Le soir (Valse) O Métra.
Faust (fantaisie) Gounod.
La Violette bleue (Mazurka) Gugli.

BOURSE. — Cours du 8 décembre.

3 0/0..... 80 75
3 0/0 amortissable (ancien)..... 82 50
3 0/0 id. 1884..... 00 00
3 0/0 id. 1884..... 105 75
4 1/2 0/0 ancien..... 108 85
4 1/2 0/0 1883..... 108 85

Dernier cours du 7 décembre.

Actions Orléans..... 1,325 00
Actions Lyon..... 1,223 35
Obligations Orléans 3 0/0..... 384 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... 345 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... 340 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... 326 50

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 28 novembre 1885. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Les Jacobites, à l'Odéon; L'hypnotisme; Le plafond de l'Opéra; Les événements d'Orient; Ville de Sofia; Armée bulgare; M. Bergeron; Revue anecdotique, par Loré-dan Larchey. — « Dans un phare » (nouvelle), par Henri Monet. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille. — Gravures: « Les Jacobites » à l'Odéon. — L'hypnotisme. — Le plafond de l'Opéra. — Evénements d'Orient. — M. Bergeron. — Echecs. — Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

LE TOUR DU MONDE, Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1300^e livraison (5 décembre 1885). — Au pays des Massai (Afrique centrale), par M. Thomson. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Y. Pranshnikoff. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 679^e livraison (5 décembre 1885). Texte: Le capitaine Bassinoire, par J. Girardin. — Les événements d'Orient, par Henri Jacquet. — Henri-Milne Edwards, par M^{me} Jeanne Cazin. — Les naufragés de la Calypso, par le capitaine Mayne-Reid, traduit de l'anglais par M^{me} Gustave Dumoulin. — La poste aux lettres, par Louis Paulian. — Dessins: Tofani, E. Bayard, H. Clerget, Pranshnikoff, Duhausset. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 6 décembre 1885. — Edmond About: Le grain de plomb. — Hector Malot: Le Lieutenant Bonnet (suite). — Victor Cherbuliez: Le Comte Kostia (suite). — Carolus Brio: La mort de Fauvets. — Jules Claretie: Le Train 17 (suite). — Xavier de Montépin: Jean Vaubaron (suite). — Constant Gueoroult: Les Dames de Chamblas (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

La 44^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y continue l'étude de la « Bavière ». Outre une carte politique du royaume de Bavière, quatre gravures ornent le texte; une vue générale de Wurzburg, Johanniskreuz, vue générale de Nuremberg, la « Bavarica » à Munich.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1^{er} décembre 1885. — Chronique: Histoire de la quinzaine. — L'âne riquet, par Jack Morand. — Les nuages, poésie par Eugène Manuel. — Le pape Pie II et les macreuses, par J. B. Contrastin. — Les Comédiens malgré eux, par ***. — Lettres sur le Théâtre, par Henri de Bornier. — La Maison de bois, par Léonine Rosier. — L'épilogue d'un procès, par S. Blandy. — Correspondance et Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par M. Leloir, J. Girardet, A. Sandoz, E. Bourdier, A. Lynch, E. Burman, B. de Monvel, A. L. Clément, Léonce Petit, G. Fraipont, Allan Barraud, Gaillard, etc., etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

RIEN N'EST PLUS FACILE

Le soir en rentrant du théâtre, le matin avant de partir pour la chasse, on prépare soi-même son potage, avec de l'eau bouillante et un flacon de **BOUILLON CIBILS**. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, *Epicierie Parisienne*, 6, place du Marché, à Cahors.

UN MALADE RECONNAISSANT!...

Lyon, 24 avril 1885.

Jamais un médicament n'a guéri si promptement un malade que vos excellentes **Pastilles BRACHAT**, à la *Sève de Pin*. J'avais une Bronchite chronique depuis 2 ans; on m'a fait entrer à l'hôpital, de là on m'envoya en convalescence et jamais je n'ai pu trouver un médecin pour me guérir. Vos pastilles seules m'ont donné une guérison complète en moins de 8 jours. Veuillez m'envoyer 8 boîtes pour mes amis.

SABATIER, place Saint-Pierre, Lyon.

La *Sève de Pin BRACHAT*, sagement associée au *Lactucarium* et à la *Codéine*, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

Dr RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Letyre, 61, Bordeaux. Demandez les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

DEJEUNER DES DAMES

Pour remplacer le chocolat, souvent difficile à digérer, et le café au lait, dont les effets débilitants sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le **Racahout de Delangrenier**, aliment aussi léger qu'agréable, possédant les propriétés nutritives et reconstituantes qui convient aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépôts dans chaque ville. (Se méfier des contrefaçons.)

INJECTION BROU
UNIQUEMENT GUÉRISSEUSE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant sans rien adjouder, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. la flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

NOUVELLE

Vengeance Posthume

(Suite).

— Ces gens-là ne manqueront de rien; sa famille a toujours bien servi mes ancêtres. Vous êtes jeune et, dans le danger, vous n'êtes pas resté inactif pour eux. Dans leur détresse, ma bourse ne leur restera pas fermée. Je suis vieux et je ne puis malheureusement secourir les infortunés d'une autre façon.

— Que vous êtes bon, s'écria Georges, joyeux de voir son père aller au devant de ses désirs intimes.

— Je ferai rebâtir le moulin à mes frais, ajouta le comte.

— Mais en attendant, ils vont se trouver sans abri, objecta son fils.

— Nous les logerons dans le pavillon, resté inoccupé par la mort de ce pauvre Silvain, le garde-chasse, reprit le comte, dont la bonté suppléait à tout.

Plein d'allégresse, Georges s'élança vers le moulin incendié.

Ce n'était plus le joli bâtiment, que nous connaissions, enfoui dans les vertes fronzaisons. Sa gracieuse silhouette n'était plus réfléchiée par la nappe azurée de la rivière.

Ce n'était plus sans doute la terrible fournaise de la nuit, dont le spectacle, par son horreur même, était beau à contempler. C'était un amas noir et informe; des poutres à demi calcinées, des murs noirs et à moitié démolis. Dans les jours de prospérité, les rameaux des beaux arbres verts semblaient, au souffle du printemps, caresser le toit du moulin.

Maintenant leurs feuilles sont flétries et desséchées; leurs branches tordues, sous l'action des flammes, se penchent tristement et semblent transformées en rameaux de saule, éplorés sur une tombe.

Et la campagne est alentour verdoyante; le soleil flambe joyeux dans le ciel; la nature, insensible aux infortunes humaines, étale partout la luxuriante parure du gai renouveau.

La pauvre famille, abandonnée par les paysans, occupés à leurs travaux, fouillait les cendres pour retrouver ce que les flammes avaient épargné.

Georges annonça alors au meunier ce que son père voulait faire pour lui. Celui-ci resta un instant sans voix; sans doute, il s'attendait bien à quelques secours, mais il n'aurait osé espérer un bonheur aussi complet.

Lui, qui avait vu sans défaillir son moulin en flamme, sa fille en danger de mort, son avenir anéanti, sentit les larmes couler sur son visage. La reconnaissance emplit son cœur avec la joie qu'excitait un si généreux bienfait.

Il saisit la main de Georges et la baisa avec transport; puis se tournant vers ses enfants :

— Dieu nous avait cruellement frappés, leur dit-il; mais il nous envoie un sauveur, qui vient tout réparer.

Marthe regarda Georges en souriant à travers ses larmes, et ce sourire contenait à la fois une récompense, un reproche et un pardon.

IX

IL FAUT PARTIR.

Les entrevues des deux amants furent désolées, mais bien faciles. Le pavillon du garde-chasse, abandonné à la pauvre famille formait un angle du mur de clôture du parc. Aussi la jeune fille allait-elle souvent retrouver son amant sous les grands arbres. Le soir, c'était de mystérieuses promenades dans les allées les plus cachées. Le jour, la jeune fille travaillait au seuil de la porte qui dominait sur le parc; quand elle était seule, Georges venait souvent près d'elle.

Leur amour augmentait tous les jours. Ce n'était pas une de ces liaisons vulgaires, qui se contractent et se dénouent si facilement entre un fils de famille et une pauvre fille séduite. Georges ressentait pour Marthe un attachement profond et sincère.

Il prenait grand souci de sa réputation et dissimulait autant que possible ses rendez-vous avec elle.

Malheureusement les bonnes femmes des villages ont de bons yeux et de méchantes langues. Rien ne leur échappe; la moindre imprudence attire leur attention et donne naissance aux cancaens les plus audacieux.

Aussi le soir à la veillée, se racontent-elles avec mille agréments les mystérieuses amours du jeune seigneur. Elles déplorent charitablement le sort de la pauvre Marthe qui laisse ainsi jeter son bonnet par dessus les moulins.

Elles roulent leurs gros yeux et lèvent vers le ciel leurs mains décharnées avec une pudibonde indignation. Monsieur le Curé avait été mis au courant de tous ces bruits par l'intermédiaire de sa gouvernante.

(A suivre). GASTON RAYSSAC.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre..... 5 fr. 25.
La bouteille..... 4 fr. 50.
Le demi litre..... 2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillments tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7,50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout, à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. GAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénelon, n° 12.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleuse en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

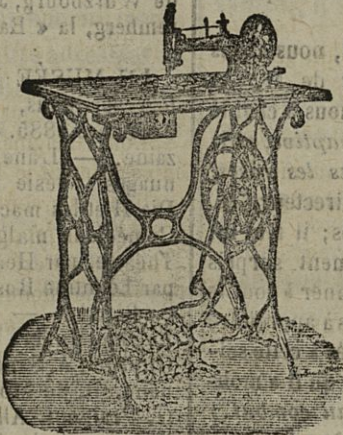
A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison GARGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^{ie} concessionnaire : PARIS, 3, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

AVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Laytou.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Stoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantagusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

BIBLIOTHÈQUE UTILE. ÉCONOMIE DOMESTIQUE. PHILOSOPHE, DROIT USUEL. SCIENCES. HISTOIRE DE FRANCE, GÉOGRAPHIE, COSMOGRAPHIE, etc. Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT MAISON DE CONFIANCE N.-B. LAUR 19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.